

Original : anglais

**Feuille de route en vue du développement de l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) et de règles de contrôle de l'exploitation (HCR) du SCRS**

Ce calendrier vise à orienter le développement de stratégies de capture des stocks prioritaires identifiés dans la Rec. 15-07 (germon de l'Atlantique Nord, espadon de l'Atlantique Nord, thon rouge de l'Atlantique Est et Ouest et thonidés tropicaux). Il prévoit des délais ambitieux susceptibles d'être révisés par la Commission et devrait être considéré conjointement avec le calendrier des évaluations de stocks que le SCRS révisé chaque année.

	<i>Germon du Nord</i>	<i>Thon rouge</i>	<i>Espadon du Nord</i>	<i>Thonidés tropicaux</i>
<b>2015</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Commission a établi des objectifs de gestion dans la Rec. 15-04.</li> </ul>			
<b>2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le SCRS a procédé à une évaluation des stocks</li> <li>- Le SCRS a évalué une gamme de HCR potentielles par le biais de la MSE</li> <li>- La Sous-commission 2 a identifié des indicateurs des performances</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Commission a identifié des indicateurs des performances [Rec. 16-01]</li> </ul>
<b>2017</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le SCRS a évalué les performances de HCR potentielles par le biais de la MSE, en utilisant les indicateurs des performances développés par la Sous-commission 2.</li> <li>- Le SWGSM a circonscrit les possibles HCR et les a renvoyées à la Commission</li> <li>- La Commission a sélectionné et adopté une HCR avec un TAC associé à la réunion annuelle [Rec. 17-04]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le SCRS a procédé à une évaluation des stocks</li> <li>- Le groupe de pilotage de modélisation a terminé le développement du cadre de modélisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le SCRS a procédé à une évaluation des stocks</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le SCRS a examiné les indicateurs des performances pour YFT, SKJ et BET</li> <li>- Le SWGSM a recommandé une approche plurispécifique pour le développement du cadre MSE</li> </ul>

	<i>Germon du Nord</i>	<i>Thon rouge</i>	<i>Espadon du Nord</i>	<i>Thonidés tropicaux</i>
<b>2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel d'offres lancé pour examen par les pairs.</li> <li>- Élaboration par le SCRS de critères pour l'identification des circonstances exceptionnelles.</li> <li>- Le SCRS continuera de tester les variations de la HCR, comme demandé par la Rec. 17-04.</li> <li>- L'expert indépendant a finalisé l'examen par les pairs du code.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le SCRS a organisé une réunion conjointe sur la MSE du BFT/SWO.</li> <li>- Le SCRS a examiné un jeu de référence de modèles opérationnels.</li> <li>- Le SCRS commence à tester de possibles procédures de gestion.</li> <li>- Le SWGSM considère des objectifs de gestion qualitatifs.</li> <li>- Le groupe de travail a examiné les progrès accomplis et a élaboré une feuille de route détaillée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le SCRS a organisé une réunion conjointe sur la MSE du BFT/SWO.</li> <li>- Contrat avec un expert technique en MSE : développer le cadre d'un modèle opérationnel ; définir le jeu initial des modèles opérationnels ; conditionnement initial des modèles opérationnels.</li> <li>- Le SWGSM considère des objectifs de gestion qualitatifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat avec des experts techniques : début du développement du cadre MSE.</li> <li>- [Le SCRS réalisera une évaluation du stock de thon obèse]</li> <li>- Le SWGSM/la Sous-commission 1* considèreront des objectifs de gestion qualitatifs.</li> </ul>
<b>2019</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Commission pourrait affiner la HCR provisoire.</li> <li>- La Commission (par le biais du SWGSM/la Sous-commission 2) devra élaborer des directives sur une gamme de réponses de gestion appropriées en cas de circonstances exceptionnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion du groupe technique sur la MSE pour le thon rouge</li> <li>- Lancer un examen indépendant par des pairs du code de la MSE</li> <li>- Achever l'élaboration d'un ensemble de référence de modèles opérationnels</li> <li>- Le SCRS évaluera des procédures de gestion additionnelles<sup>1</sup></li> <li>- Réunion du SWGSM/de la Sous-commission 2 devront convenir des objectifs de gestion opérationnels et des indicateurs des performances aux fins de leur adoption par la Commission.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion du groupe d'espèces sur l'espadon incluant une session sur la MSE</li> <li>- Achever l'ensemble de référence de modèles opérationnels et compléter leur conditionnement</li> <li>- Commencer à tester de possibles procédures de gestion<sup>2</sup></li> <li>- Réaliser un examen indépendant par des pairs du code de la MSE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation du stock d'albacore</li> <li>- Poursuivre le développement du cadre MSE et commencer le développement de possibles procédures de gestion</li> <li>- Session sur la MSE pour les thonidés tropicaux pendant la semaine des groupes d'espèces.</li> </ul>

<sup>1</sup> Si les progrès ne sont pas suffisants, commencer à planifier l'évaluation du stock de thon obèse en 2020.

<sup>2</sup> Si les progrès ne sont pas suffisants, commencer à planifier l'évaluation du stock d'espadon du Nord en 2020.

	<i>Germon du Nord</i>	<i>Thon rouge</i>	<i>Espadon du Nord</i>	<i>Thonidés tropicaux</i>
<b>2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion du groupe d'espèces sur le germon lors de la réunion sur la MSE du SCRS</li> <li>- La Commission adoptera une procédure de gestion à long terme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion du groupe technique sur la MSE pour le thon rouge</li> <li>- Le SCRS achèvera l'évaluation des procédures de gestion potentielles et la proposition aux fins de la détermination des circonstances exceptionnelles pour formuler un avis final à la Commission<sup>3</sup></li> <li>- La Commission adoptera une procédure de gestion provisoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion du groupe d'espèces sur l'espadon incluant une session sur la MSE<sup>4</sup></li> <li>- Réunion du SWGSM/de la Sous-commission 4* afin de convenir des objectifs de gestion opérationnels et des indicateurs des performances pour adoption par la Commission.</li> <li>- Le SCRS achèvera l'évaluation des procédures de gestion potentielles et la proposition aux fins de la détermination des circonstances exceptionnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation du stock de listao</li> <li>- Achever l'ensemble de référence de modèles opérationnels et compléter leur conditionnement et commencer à élaborer des procédures de gestion potentielles.</li> <li>- Réaliser un examen indépendant par des pairs du code de la MSE.</li> <li>- Session sur la MSE pour les thonidés tropicaux pendant la semaine des groupes d'espèces.</li> </ul>
<b>2021</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation du stock de germon du Nord</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion du groupe technique sur la MSE pour l'espadon.</li> <li>- Réaliser un examen final indépendant du processus de MSE de l'espadon et élaborer un avis final pour la Commission.</li> <li>- La Commission adoptera une procédure de gestion provisoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion du groupe technique sur la MSE pour les thonidés tropicaux</li> <li>- Réunion du SWGSM/de la Sous-commission 1 afin de convenir des objectifs de gestion opérationnels pour adoption par la Commission</li> <li>- Le SCRS achèvera l'évaluation des procédures de gestion potentielles et la proposition aux fins de la détermination des circonstances exceptionnelles<sup>5</sup>.</li> </ul>

<sup>3</sup> Si la MSE n'est pas achevée dans les délais prévus, le SCRS réalisera une évaluation des stocks de thon rouge en 2020.

<sup>4</sup> Si la MSE n'est pas achevée dans les délais prévus, le SCRS réalisera une évaluation du stock de l'espadon du Nord en 2020.

<sup>5</sup> Si les progrès ne sont pas suffisants, commencer à planifier les évaluations des stocks d'albacore et de thon obèse en 2022.

	<i>Germon du Nord</i>	<i>Thon rouge</i>	<i>Espadon du Nord</i>	<i>Thonidés tropicaux</i>
<b>2022</b>		– Évaluation des stocks de thon rouge.	– Évaluation des stocks d'espadon de l'Atlantique Nord.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réunion du groupe technique sur la MSE pour les thonidés tropicaux.</li> <li>– Réaliser un examen final indépendant du processus de MSE des thonidés tropicaux et élaborer un avis final pour la Commission.</li> <li>– La Commission adoptera une procédure de gestion provisoire<sup>6</sup></li> </ul>
<b>2023</b>				Évaluation des stocks de thon obèse et d'albacore.

\*Les sous-commissions peuvent se réunir pendant la période intersessions, si nécessaire.

<sup>6</sup> Si les progrès ne sont pas suffisants, réaliser une évaluation des stocks d'albacore et de thon obèse en 2022.